



régularisation sans papier

Par **zamzam**, le **15/03/2012** à **09:48**

Bonjour,

je connais deux tunisiens sans papier habitant en France depuis deux ans. Ils sont arrivés par l'Italie, où ils avaient réussi à obtenir une carte de séjour, qui est arrivée à expiration maintenant.

Quelles sont les démarches possibles pour obtenir une régularisation ? à part le mariage..

Est-ce qu'un contrat de travail sur une durée déterminée peut faire pencher la balance ?

Est-ce que d'autres personnes peuvent faire les démarches à leur place, étant donné leur situation délicate et les risques qu'ils encourent à se manifester ?

Merci d'avance !

Par **rugbys**, le **19/03/2012** à **09:58**

à part le mariage.. !!! bientôt une victime de mariage blanc ou gris ! A quand le bébé qui régularisera tout ?